

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 27
en fonction : 27

Séance du 28 mai 2026
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, WEEBER Michelle, WINTER-KNECHT Didier, RICK Stéphane, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BONICEL Bénédicte, BLANCK Denis, DOSSMANN Pascal, GASSERT Cédrine, HILD Aline, MATTER Denis, MATZEN Audrey, SCHULLER Céline, SORG Fabienne, VATRY Edwige, ZILLIOX Nicolas, ZINCK Gisèle.

Membres absents : REGNIER Clarisse a donné procuration à BONICEL Bénédicte, BLANCK Dominique a donné procuration à WINTER-KNECHT Didier, FOURNAISE Véronique a donné procuration à WEEBER Michelle, DREISTADT Maxime a donné procuration à MATZEN Audrey, HOFFMANN Caroline a donné procuration à ZINCK Gisèle, JUNG Didier a donné procuration à RICK Stéphane, KOERIN Gilbert a donné procuration à BLANCK Denis, LAENG Éric a donné procuration à ZILLIOX Nicolas, VOGT Marie-Line a donné procuration à SCHULLER Céline

Objet : Création d'un poste d'adjoint technique permanent (cat. C)

Il est proposé de créer un poste d'adjoint technique afin de pérenniser le poste d'un agent contractuel du service technique.

Cet agent est affecté au service technique et a notamment en charge le suivi de la salle Espace W.

L'agent sera rémunéré sur la base de l'échelon du grade d'adjoint technique (catégorie C) obtenu suite au calcul de son ancienneté, avec une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

APPROUVE la création du poste d'adjoint technique (cat. C) à temps complet à compter du 21 juillet 2026.

PREND ACTE que l'agent percevra, à compter de sa nomination, le régime indemnitaire lié au grade.

DECIDE de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026.

AUTORISE le Maire ou un adjoint à signer tous les actes y relatifs.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le - 1 JUIN 2026

Transmis à la Préfecture le - 1 JUIN 2026

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le - 1 JUIN 2026

La secrétaire, Sandrine ANDRE



Le Maire, Sylvie ROEHLLY

